

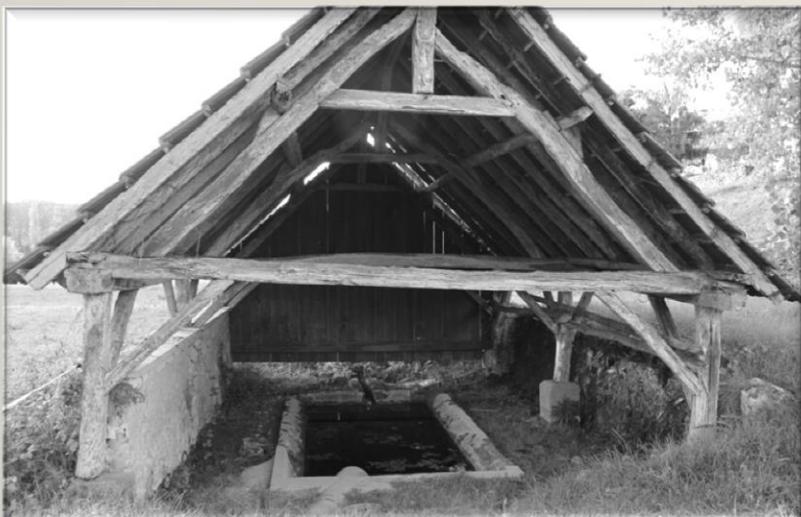


**Sergeac**

**Bulletin municipal 2015**



**La fontaine**



**Le lavoir**



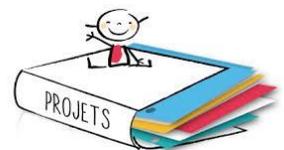


Le maire et le conseil  
municipal vous souhaitent  
une bonne année 2016.

Qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur ainsi qu'à  
votre famille et voit la réalisation de vos désirs les  
plus chers.

## *Réalisation des projets*

---



L'an passé nous vous annonçons la réalisation de plusieurs projets qui ont  
vu leur aboutissement au cours de cette année :

- ✚ La réfection des wc de la salle des fêtes et mise aux normes handicapés,
- ✚ La remise en état de la toiture de la sacristie,
- ✚ Le déplacement du lieu de collecte de Chaillac au Tillou et l'installation de bornes de tri (verre et papier) ainsi que la plantation d'arbustes côté route,
- ✚ La consolidation de la porte d'entrée du cimetière et du mur d'enceinte, dont une partie reste encore à rénover en 2016,
- ✚ Des plantations d'arbustes ont été faites ainsi que la réfection et la construction de barrières en bois sur le terre-plein autour de l'église et devant le cimetière,
- ✚ L'aménagement et la plantation d'arbustes sur les bords de la Vézère au Lieudit « La cale ».

- ✚ En 2016, nous prévoyons la réfection de la ruelle qui descend à la Vézère, à partir de la place de la salle des fêtes jusqu'au virage qui mène à l'église, dans le courant du mois de janvier.



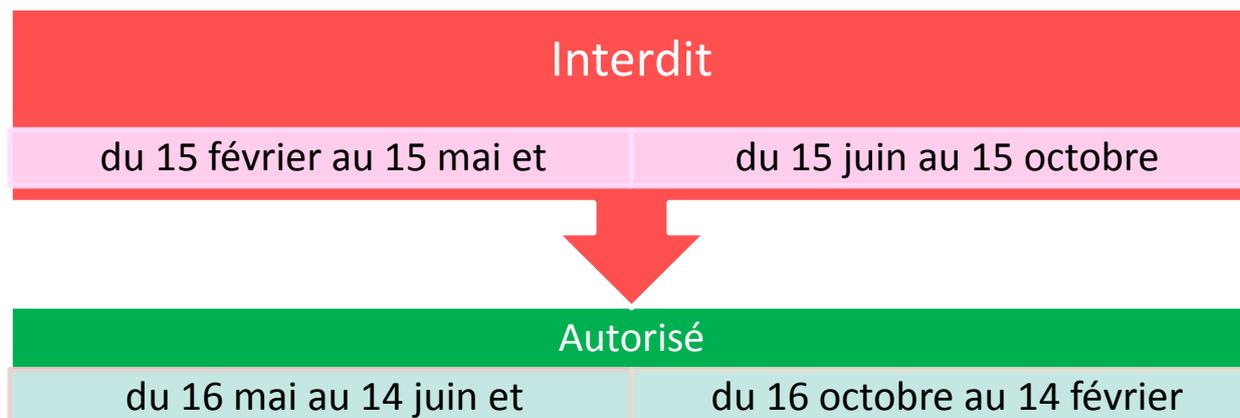
## *Détecteurs de fumée*

**Dans tous les logements (appartement, maison) ils sont devenus obligatoires le 8 mars 2015.**

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.



## *Règlementation des feux*



## *Ordures ménagères*



Voici deux années consécutives que vos efforts ont porté leurs fruits : le tonnage des sacs des collectes sélectives a augmenté et en parallèle celui des sacs noirs à enfouir a diminué. Nous vous en remercions et vous encourageons à continuer dans cette voie.

Les consignes gouvernementales concernant la collecte et le traitement des déchets sont draconiennes et requièrent une diminution notoire du tonnage des sacs à enfouir ainsi qu'une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.) qui de 10 € la tonne en 2014 passerait progressivement à 27 € la tonne en 2025.

Vous l'aurez compris si nous ne voulons pas que la facture explose, tout doit être entrepris pour valoriser au mieux nos déchets dans un objectif de réduction des impacts environnementaux et des coûts.

D'autre part, nous sommes confrontés trop souvent à des dépôts intempestifs de déchets « encombrants » qui sont placés de façon « sauvage » auprès des containers. Nous vous rappelons que cela est **FORMELLEMENT INTERDIT et passible de poursuites**. La déchetterie de Montignac est à votre disposition à cet effet.

Dans le même esprit nous récapitulons ci-dessous la filière de démantèlement et de recyclage de vos **meubles et matelas**, amenés en déchetterie :

- ✚ Tous les déchets d'ameublement quel que soit le type : chaise, matelas, literie, table, bureau, armoire, canapé, meubles de cuisine, de salle de bain.....
- ✚ Tous les matériaux : bois, panneaux métalliques, plastique .....
- ✚ De n'importe quelle origine : maison, jardin, garage .....
- ✚ Quel que soit l'état : entiers, démontés, en état d'usage ou non et quelle que soit la taille.

Enfin, nous vous rappelons que les sacs jaunes et noirs sont à votre disposition à la mairie et vous informons que la campagne de distribution annuelle aura lieu le **Judi 28 avril de 13 h 30 à 16 h 30** devant la mairie.

Merci de votre compréhension.

## *Etat civil*

---



**Mariage** : Claire Coulier et Vincent Jardel, le 11 juillet 2015

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

**Décès** : Berthe Sutter, le 10 avril 2015

Sébastien jardel, le 23 mai 2015

Roger Rentet, le 11 août 2015

Pierre Requier, le 16 août 2015

Nous déplorons également le décès, le 28 novembre 2015, d'Alain Sanfourche employé municipal sur la commune depuis 1993 et demeurant à Valojoux.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.



## *Service civique*

---

Le parcours de citoyenneté se déroule en 3 points :

- ✚ **L'enseignement** de défense tout au long de l'année scolaire dans le cadre de la formation civique des élèves (3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>),
- ✚ **Recensement** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans un délai de 3 mois suivant leur seizième anniversaire,
- ✚ **Journée défense et citoyenneté** : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de leur recensement et l'âge de 18 ans sur convocation faite par l'organisme chargé du service national.

**Pensez-y** car les certificats qui vous seront remis sont obligatoires pour passer les examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, brevet.....).

Pour plus de renseignements : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## *Cimetière*



Hormis la continuation de la remise en état des murs d'enceinte, évoquée plus haut, d'autres travaux sont prévus au cimetière :

- ✚ La construction d'un columbarium,
- ✚ La reprise par la mairie d'un caveau abandonné dans le but de le destiner à une « fosse commune »,
- ✚ Engazonnement des allées et plantation d'arbustes,
- ✚ Mise en place d'une procédure de récupération des caveaux abandonnés de façon à libérer des espaces qui pourront être repris par d'autres familles,
- ✚ Le prix d'une concession trentenaire a été fixé par le conseil municipal au prix de 200 € pour un espace de 2m x 2m, toutes taxes et frais compris.

Si vous êtes intéressés par une reprise de concession ou si vous désirez céder celle que vous possédez, veuillez en avertir la mairie.



## *Meublés*

Loueurs de chambres d'hôtes et/ou de meublés de tourisme classés ou non classés, **N'OUBLIEZ PAS** de remplir **CHAQUE ANNEE** le document CERFA de déclaration, à votre disposition en mairie.



**Le Mois du  
Leberou en  
novembre :  
spectacle et  
repas**



**La  
célébration  
du 11  
novembre :  
la jeune  
génération à  
l'honneur**



**Les feux de  
la Saint Jean  
en juin**



**Repas de  
fruits de mer  
en février**





La galette  
en janvier



### La fête de Pâques et ses diverses manifestations



# Regroupement pédagogique



L'école élémentaire de **La Chapelle Aubareil** fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école primaire de **Thonac** et les communes de **Sergeac** et **Valojoux**.

Mlle Carole Pesenti a la charge des CE 1-CE2 ; M. Arnaud Ferret assure la direction et a les CM1-CM2.

Il y a cette année 39 élèves inscrits à l'école de La Chapelle Aubareil, 81 sur le RPI.

Si vous avez un enfant né en 2013 ou en 2014, merci de prendre contact avec les écoles ou les mairies le plus tôt possible afin qu'il soit pris en compte dans les prévisions d'effectifs.

## Projets passés et à venir :

Aux cours traditionnels de français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, anglais, etc .... s'ajoutent de nombreux projets régulièrement menés par les enseignants de l'école, avec l'aide et le soutien de parents d'élèves et des élus des communes et du SIVOS.

La précédente année scolaire s'est terminée par une classe de découvertes dans L'Aude. Les élèves ont découvert cette région de France par le biais de visites et d'observations de monuments et sites historiques (Tautavel, la



cité de Carcassonne le château de Quéribus



et la forteresse de Salses), ont étudié la géographie d'une région maritime et fluviale avec la visite du chantier naval de Port Leucate et la navigation sur le canal du midi et abordé le milieu marin en sciences avec une activité de pêche à pied.

Les enfants ont séjourné dans un centre de vacances à Port Leucate.

Ils sont rentrés ravis et garderont un bon souvenir de leur périple. Cette aventure a été possible grâce au financement des 4 communes du R.P.I., du conseil général, des familles et de la coopérative scolaire ainsi que le soutien de l'amicale laïque de la Chapelle Aubareil en organisant une soirée théâtre.



En septembre, les élèves ont participé à la fête du sport à Montignac où ils ont découvert de nouvelles pratiques (boomerang, carabine laser, simulation de vol hip-hop,...) et se sont confirmés dans des disciplines plus connues (Handball, ping-pong, football, rugby). Jusqu'en octobre, ils ont bénéficié de 5 séances de tir à l'arc menées par un intervenant du Conseil départemental.

Dans le cadre des contes du Lébéro au mois de novembre, les élèves ont assisté au spectacle de Ladgi Diallo, « 1, 2, 3 Savane », à Montignac.

En décembre, la solidarité est à l'honneur en participant activement au Téléthon : les élèves ont récupéré durant plusieurs semaines des emballages en plastique qui sont récoltés par le SICTOM du Périgord noir, lequel fera un don à l'AFM. De plus, une collecte de bouchons en plastique est aussi en cours, au profit de l'association « Debout avec Nino ». Vous pouvez vous aussi participer en donnant vos bouchons aux élèves de l'école.

Durant toute l'année, les élèves vont apprendre des chants dans le cadre d'un projet intitulé « Citoyen de demain » et il y aura une représentation avec plusieurs classes en fin d'année scolaire.

2015 se termine par une sortie au cinéma de Montignac et par le traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente.

En 2016, les CM vont poursuivre une correspondance scolaire avec une classe de Seine-Saint-Denis.

Fin mars auront lieu la visite du salon du livre jeunesse de Sarlat et l'accueil d'un auteur ou illustrateur en classe.

Enfin, la fête des écoles, **le vendredi 24 juin à Sergeac**, clôturera l'année scolaire.

L'école de **THONAC** regroupe les « petite, moyenne et grande sections de maternelle » ainsi que les C.P.

### LA RENCONTRE SPORTIVE D'AUBAS : Mardi 19 mai 2015

Les élèves de la classe de Sylvine BUQUET sont partis faire une rencontre sportive, en car, à l'école d'**Aubas**.

Texte écrit par les élèves de moyenne section **Thonac** :

« Nous avons vu les enfants de Saint Amand de Coly, Aubas et Saint Léon sur Vézère. Nous avons joué à « attrape-ciel », « mouton-loup » et « chamboule-tout »



Ensuite, nous avons sauté au-dessus d'obstacles, fait une course de trottinettes et de vélos. Nous avons même fait une course d'orientation avec des animaux de la ferme. Il y avait aussi une « rivière aux crocodiles » ...

Enfin, nous avons lancé des balles dans un tunnel, dans des cerceaux et dans des buts de football.

Les enfants de la « Grande Section » et CP de **Thonac** nous racontent :

### Lundi 28 Septembre 2015

Aujourd'hui nous avons ramassé les déchets à **Thonac** car nous avons participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Nous avons nettoyé la cour, le parking de l'école, le pré où on fait du sport, les alentours de la salle des fêtes, la place de l'église et tout le bourg. Dans la cour de l'école, nous n'avons presque rien trouvé. Par contre, nous avons trouvé beaucoup de détritrus dans les autres endroits.



Nous avons trouvé des canettes en aluminium, en verre, nous avons trouvé des papiers, des bouteilles en plastique, des morceaux de verre et de plastique, de la ficelle, et énormément de mégots. En tout on a ramassé 4,9 kg de déchets.

# Numéros de téléphone utiles

---



## ERDF/SDE-Dépannage :

- Particuliers - : **0 972 675 024**
- Professionnels - puissance égale et inférieure à 36 kVA : **0 972 675 047**
- Clients Entreprises - puissance supérieure à 36 kVA : **0 811 882 200**
- Dépannage photovoltaïque : **0 810 882 202**

## ERDF/SDE - Accueil raccordement :

- Particuliers - puissance égale et inférieure à 36 kVA : **0 969 321 867**
- Professionnels - puissance égale et inférieure à 36 kVA : **0 969 321 868**
- Entreprises - puissance supérieure à 36 kVA : **0 969 321 899**
- Photovoltaïque : **0 969 321 800**

## Brigade de Montignac – Avenue Jean Jaurès - **05 53 51 71 90** - ouverture :

- Lundi après-midi de 14 h 00 à 18 h 00 (
- Mercredi matin de 8 h 00 à 12 h 00 ) du 01/09 au 30/06
- Samedi matin de 8 h 00 à 12 h 00 (
  
- Jours ouvrables de 8 h 00 à 12 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ( du 01/07
- Dimanches et )
- Jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ( au 31/08

## C.I.A.S.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Place Yvon Delbos à Montignac (dans les locaux de la Mairie) met à votre disposition plusieurs dispositifs de services à la personne : [cias.montignac@wanadoo.fr](mailto:cias.montignac@wanadoo.fr) **05 53 51 99 04** ainsi qu'un lieu d'accueil d'orientation et d'information dans les domaines du social, de l'emploi ou d'aide à la consultation de dossiers administratifs : le Relais Services Publics : [rsp.montignac@orange.fr](mailto:rsp.montignac@orange.fr) **05 53 51 79 90**

## Maison de l'enfance et de la jeunesse



La maison de l'Enfance a ouvert depuis Septembre 2015. Située au Bleufond, chemin de Gouny à Montignac à proximité du Gymnase. Elle regroupe en un seul lieu les deux accueils de loisirs de Montignac "Les Petits Loups" et "Les Cromignons", une crèche collective "Les Lutins", La Ludothèque "Des Copains et des Jeux" et le relais d'assistantes maternelles "Les P'ti d'hommes".

- Crèche collective « Les Lutins » Responsable : Coralie Laval **05 53 51 87 06**  
[c.laval@cc-vh.fr](mailto:c.laval@cc-vh.fr)

- Centre de loisirs « Les Petits Loups » et « Les Cromignons » Responsables :  
Nadia Boudràa et Elodie Lebreton **05 53 51 90 25** [n.boudraa@cc-vh.fr](mailto:n.boudraa@cc-vh.fr)

- Ludothèque « Des Copains et des Jeux » Responsable : Mireille Bagnaud  
**05 53 42 22 22** [m.bagnaud@cc-vh.fr](mailto:m.bagnaud@cc-vh.fr)

- R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles) « Les P'ti d'hommes » responsable :  
Géraldine Kléber **05 53 51 27 86** [ram.lespetidhommes@orange.fr](mailto:ram.lespetidhommes@orange.fr)

## ***Dates à retenir***



Le comité des fêtes organisera ses manifestations aux dates suivantes :

<b>10 janvier</b>	<b>Galette</b>
<b>Février</b>	<b>Repas de fruits de mer</b>
<b>26/27/28 mars</b>	<b>Fête de Pâques</b>
<b>15 août</b>	<b>Concours de Pétanque</b>
<b>10 novembre</b>	<b>Loto</b>
<b>Décembre</b>	<b>Père Noël</b>

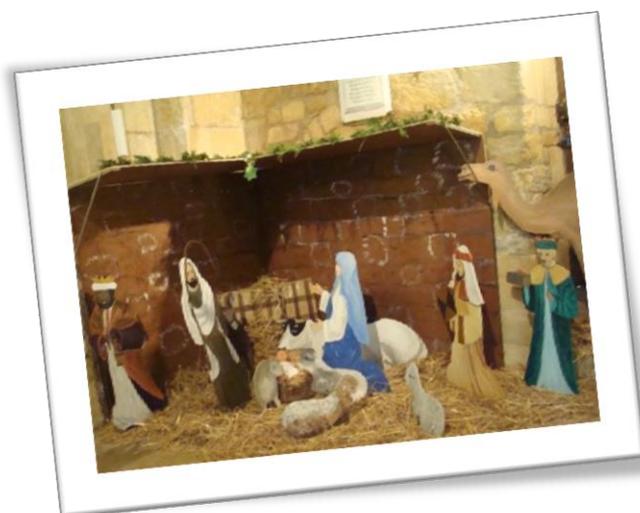
## ***Dernière minute***

---

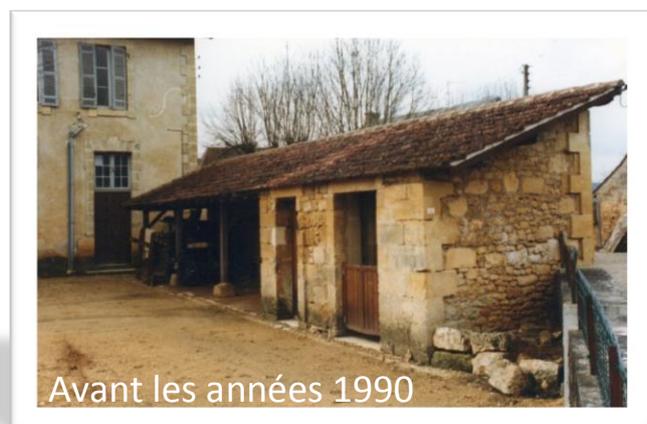
Le père Noël, attiré par les lumières, est venu à Sergeac récompenser les enfants sages.



Nous vous invitons également à venir découvrir la crèche installée dans l'église par un petit groupe de volontaires et à assister à l'office religieux qui aura lieu le **DIMANCHE 10 JANVIER à 11 H 00.**



Une petite comparaison :





Heures d'ouverture de la mairie :

- Lundi matin : 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi après-midi : 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi toute la journée : de 9 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00